



**Canalisation DN 200
Brouckerque – Spycker
et ses installations annexes**

**Demande d’Autorisation Préfectorale
de Transport de Gaz Naturel**

N° AP-AS2-0144

**MEMOIRE EN REPONSE A LA
CONSULTATION ADMINISTRATIVE**
du 02/02/2017 au 09/04/2017



Connecter les énergies d'avenir

JUIN 2017

Sommaire

1. Services consultés.....	4
2. Avis sans observation	5
3. Avis et observations des services	15
3.1. Observations de la 2 ^{ème} section des Waeteringues du Nord	15
3.2. Observations de la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais	16

1. Services consultés

- **Communication pour information (art. R.555.13) :**

Service d'incendie et de secours : SDIS 59

Autorités militaires : Préfecture du Nord

Gestionnaires des domaines publics : DIR, section de Waeteringues

DREAL Hauts de France

- **Communication pour avis (art. R. 555.14) :**

DREAL Hauts de France : service IDDEE-pôle AE

Conseil Général du Nord

Chambre de Commerce et d'Industrie

Chambre Départementale des Métiers du Nord

Chambre d'Agriculture de région Hauts de France

Communauté départementale de la consommation des espaces agricoles

Mairie de Brouckerque

Mairie de Spycker

Communauté de communes des Hauts de Flandres

Communauté Urbaine de Dunkerque

Préfecture du Nord : SIRACED-PC

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Air Liquide France Industrie

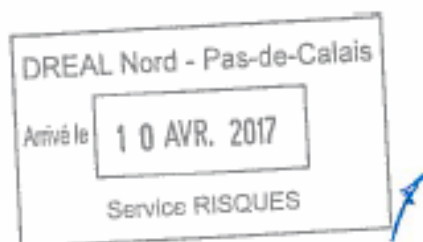
Commission Locale de l'eau compétente : Dunkerque

ONEMA

Agence Régionale de Santé

Police de l'eau : DDTM

2. Avis sans observation



PREFECTURE DU NORD
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Service Risques
Pôle Risques Accidentels et Technologiques
Unité Equipements à Risques et Réseaux
44, rue de Tournai
CS 40259
59019 LILLE CEDEX

Affaire suivie par Mme Caroline DELATTRE
c.delattre@littoralhautsdefrance.cci.fr
Tel 03.28.22.70.90
Objet : autorisation préfectorale de gaz naturel
Vos réf. Dossier AP-AS2-0144

Calais, le 30 mars 2017

Messieurs,

Nous avons bien pris connaissance de votre courrier du 2 février dernier relatif à la Consultation Administratives – Canalisation DN200 BROUCKERQUE-SPYCKER pour approbation d'une autorisation de transport de gaz combustible en application du décret n° 2012-615 du 2 mai 2012.

Nous avons l'honneur de vous informer que la CCI Littoral Hauts-de-France n'a pas d'observation à apporter à ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

François LAVALLEE
Président



CCI LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE
24 boulevard des Alliés - CS 50199 - 62104 CALAIS CEDEX - T. 0 820 20 62 58 (0,09 € TTC/min)

Siège : CCI de région Hauts-de-France - 299 boulevard de Leeds - CS 90028 - 59031 LILLE CEDEX - T. 03 20 63 79 79
SIREN : 139 022 718 - NAF : 9411 Z

**Autorisation préfectorale : Consultation administrative
Avis sans Observation**

Nous vous rappelons que cette fiche doit être complétée uniquement dans le cas où aucune observation n'est à formuler.

Si vous souhaitez émettre des observations, nous vous prions de nous les transmettre par courrier dans les délais impartis.

Ouvrage de transport de gaz naturel par canalisation

**Autorisation de construction et d'exploitation de la canalisation DN200
Brouckerque - Spycker**

Dossier n°AP-AS2-0144 version décembre 2016	Date de transmission : 9/03/ 2017
Emetteur : GRT Gaz	Date limite de réponse : 9/04/ 2017

Je déclare avoir pris connaissance du dossier relatif à l'affaire citée en objet, et n'avoir aucune observation particulière à formuler.

Je donne un avis favorable à la réalisation de ce projet.

Fait à *Bourbourg*....., le... *01/03/2017*.....

DÉPARTEMENT DU NORD
DIRECTION DE LA VIGILANCE
DÉPARTEMENTALE
DIVISION DÉPARTEMENTALE
DE BOURBOURG
5, Rue Pasteur
59630 BOURBOURG

Nom et qualité du signataire

Le Responsable de la
Subdivision Départementale

G. VANDAELE

Fiche à retourner à :

**DREAL HAUTS-DE-FRANCE
Service Risques
44, rue de Tournai
CS 40259
59019 LILLE CEDEX**

Affaire suivie par Laure ASSAID
laure.assaid@developpement-durable.gouv.fr

Tél: 03.20.13.48.48 (standard) Fax: 03.20.13.48.78

Autorisation préfectorale : Consultation administrative
Avis sans Observation

Nous vous rappelons que cette fiche doit être complétée uniquement dans le cas où aucune observation n'est à formuler.

Si vous souhaitez émettre des observations, nous vous prions de nous les transmettre par courrier dans les délais impartis.

Ouvrage de transport de gaz naturel par canalisation

**Autorisation de construction et d'exploitation de la canalisation DN200
Brouckerque - Spycker**

Dossier n° AP-AS2-0144 version décembre 2016

Date de transmission : 4/02/ 2017

Emetteur : GRT Gaz

Date limite de réponse : 4/04/ 2017

Je déclare avoir pris connaissance du dossier relatif à l'affaire citée en objet, et n'avoir aucune observation particulière à formuler.

Je donne un avis favorable à la réalisation de ce projet.

Fait à ...Lesquin....., le.....07/02/17.....

Direction interdépartementale des Routes Nord
Aménagement Gestion de la Route - Secteur Ouest
Bureau Administration et Technique
Les 4 Cantons
BP 324 - 59813 Lesquin cedex
Tél. 03.20.41.79.40 - Fax 03.20.41.79.10

Nom et qualité du signataire

A. Bouventer
Chef aménagement Gestion Route Ouest

Fiche à retourner à :

DREAL HAUTS-DE-FRANCE
Service Risques
44, rue de Tournai
CS 40259
59019 LILLE CEDEX

Affaire suivie par Laure ASSAID
laure.assaid@developpement-durable.gouv.fr

Tél: 03.20.13.48.48 (standard) Fax: 03.20.13.48.78

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Hauts-de-France
Arrivé le 20 FEV. 2017
Service RISQUES



**Autorisation préfectorale : Consultation administrative
Avis sans Observation**

Nous vous rappelons que cette fiche doit être complétée uniquement dans le cas où aucune observation n'est à formuler.

Si vous souhaitez émettre des observations, nous vous prions de nous les transmettre par courrier dans les délais impartis.

<i>Ouvrage de transport de gaz naturel par canalisation</i>
Autorisation de construction et d'exploitation de la canalisation DN200 Brouckerque - Spycker

Dossier n° AP-AS2-0144 version décembre 2016	Date de transmission : 4/02/2017
Emetteur : GRT Gaz	Date limite de réponse : 4/04/2017

Je déclare avoir pris connaissance du dossier relatif à l'affaire citée en objet, et n'avoir aucune observation particulière à formuler.

Je donne un avis favorable à la réalisation de ce projet.

Fait à *Spyscker* le *12/02/2017*



Nom et qualité du signataire

[Signature]

<p>Fiche à retourner à :</p> <p>DREAL HAUTS-DE-FRANCE Service Risques 44, rue de Tournai CS 40259 59019 LILLE CEDEX</p> <p>Affaire suivie par Laure ASSAID laure.assaid@developpement-durable.gouv.fr</p> <p>Tél: 03.20.13.48.48 (standard) Fax: 03.20.13.48.78</p>
--

Autorisation préfectorale : Consultation administrative
Avis sans Observation

Nous vous rappelons que cette fiche doit être complétée uniquement dans le cas où aucune observation n'est à formuler.

Si vous souhaitez émettre des observations, nous vous prions de nous les transmettre par courrier dans les délais impartis.

Ouvrage de transport de gaz naturel par canalisation

**Autorisation de construction et d'exploitation de la canalisation DN200
Brouckerque - Spycker**

Dossier n°AP-AS2-0144 version décembre 2016

Date de transmission : 4/02/2017

Emetteur : GRT Gaz

Date limite de réponse : 4/04/2017

Je déclare avoir pris connaissance du dossier relatif à l'affaire citée en objet, et n'avoir aucune observation particulière à formuler.

Je donne un avis favorable à la réalisation de ce projet.

Fait à WAZIERS....., le 13 Février 2017.....

Cachet

AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE
Activité Grande Industrie
Canalisation Nord

Nom et qualité du signataire

David LIAIT.

Rue Arlanc - 59119 WAZIERS

Tél. 03.27.92.91.13 - Fax 03.27.92.38.74

Fiche à retourner à :

DREAL HAUTS-DE-FRANCE
Service Risques
44, rue de Tournai
CS 40259
59019 LILLE CEDEX

Affaire suivie par Laure ASSAID

laure.assaid@developpement-durable.gouv.fr

Tél: 03.20.13.48.48 (standard) Fax: 03.20.13.48.78



Service ; Technique
Dossier suivi par : Eric BRACHOT
Tél : 03.28.29.09.99 (choix 1)
Mail : eric.brachot@cc-hautsdeflandre.fr
Réf : PW/CB/52/2017

Wormhout, le 24 Mars 2017

DREAL HAUTS-DE-FLANDRE
Service Risques
A l'Attention de Madame Laure ASSAIS
44, Rue de Tournai-CS 40259
59019 LILLE CEDEX

BANHEQUE
BERGUES
BIERNE
BISSEZELLE
BOLLEZELLE
BRUCKERQUE
BRUXELLE
CAPPELLEBRUCK
CROCHRE
DRINGHAM
ERINGHEM
ESQUELBEQ
HERZELLE
HOLQUE
HONDSHOOTE
HOYMILLE
KILLEN
LEDERZELLE
LEDRINGHEM
LOOBERGHE
MERCKEGHEM
MILLAM
NIEURLET
OOST-CAPPEL
PITGAM
QUAEDYFRE
REXPOEDE
SAINT-MOMELIN
SAINT-PIERREBROUCK
SOEX
STENE
UXEM
VOLCKERINCKHOVE
WARIEM
WATTEN
WEST-CAPPEL
WORMHOUT
WULVERINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL

Objet : l'Autorisation préfectorale : Consultation administrative
– Avis sans observation pour
Dossier N° AP-AS2-0144 version décembre 2016

BORDERAU DE TRANSMISSION

Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le document cité en objet.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Autorisation préfectorale : Consultation administrative
Avis sans Observation

Nous vous rappelons que cette fiche doit être complétée uniquement dans le cas où aucune observation n'est à formuler.

Si vous souhaitez émettre des observations, nous vous prions de nous les transmettre par courrier dans les délais impartis.

Ouvrage de transport de gaz naturel par canalisation

**Autorisation de construction et d'exploitation de la canalisation DN200
Brouckerque - Spycker**

Dossier n°AP-AS2-0144 version décembre 2016	Date de transmission : 4/02/ 2017
Emetteur : GRT Gaz	Date limite de réponse : 4/04/ 2017

Je déclare avoir pris connaissance du dossier relatif à l'affaire citée en objet, et n'avoir aucune observation particulière à formuler.

Je donne un avis favorable à la réalisation de ce projet.

Fait à Wormhout, le 21.03.2017.



Nom et qualité du signataire

M^r MONSTALLEET
VP chargé de la Vie.

Fiche à retourner à :

DREAL HAUTS-DE-FRANCE
Service Risques
44, rue de Tournai
CS 40259
59019 LILLE CEDEX

Affaire suivie par Laure ASSAID
laure.assaïd@developpement-durable.gouv.fr

Tél: 03.20.13.48.48 (standard) Fax: 03.20.13.48.78

DIRECTION GENERALE VILLE ET ENVIRONNEMENT

DIRECTION ÉNERGIE

SERVICE RESEAUX ET ENERGIES RENOUVELABLES

Tél : 03.28.23.69.50

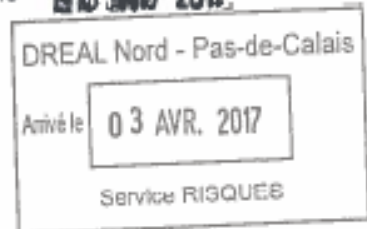
Fax : 03.28.23.69.54

Nos réf : MMB/EN/17/025

Objet : réponse à consultation administrative –
Construction canalisation DN200

Affaire suivie par Elisabeth Noyelle – poste 8026

Dunkerque, le 03 AVRIL 2017.



DREAL HAUTS-DE-France

Service Risques
44 rue de Tournai

CS 40259
59019 LILLE CEDEX

A l'attention de Madame Laure ASSAID

Madame,

Nous avons pris connaissance du dossier relatif au projet de construction et d'exploitation de la canalisation DN200 entre Brouckerque et Spycker, afin d'alimenter les territoires de Grande-Synthe et Dunkerque en gaz H.

Nous émettons un avis favorable à ce projet et vous retournons donc la fiche complétée.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

La Cheffe de Service,

Martine MONEORREN

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

Pertuis de la Manne - BP 85530 - 59386 Dunkerque cedex 1 - Tél. : 03 28 62 70 00

www.dunkerquegrandlittoral.org

Autorisation préfectorale : Consultation administrative
Avis sans Observation

Nous vous rappelons que cette fiche doit être complétée uniquement dans le cas où aucune observation n'est à formuler.

Si vous souhaitez émettre des observations, nous vous prions de nous les transmettre par courrier dans les délais impartis.

Ouvrage de transport de gaz naturel par canalisation

**Autorisation de construction et d'exploitation de la canalisation DN200
Brouckerque - Spycker**

Dossier n°AP-AS2-0144 version décembre 2016	Date de transmission : 4/02/ 2017
Emetteur : GRT Gaz	Date limite de réponse : 4/04/ 2017

Je déclare avoir pris connaissance du dossier relatif à l'affaire citée en objet, et n'avoir aucune observation particulière à formuler.

Je donne un avis favorable à la réalisation de ce projet.



Fait à Dunkerque, le 30/03/2017

Nom et qualité du signataire

Marine MONBORREN
Chef de Service Réseau
et Énergies Renouvelables

Fiche à retourner à :

DREAL HAUTS-DE-FRANCE
Service Risques
44, rue de Tournai
CS 40259
59019 LILLE CEDEX

Affaire suivie par Laure ASSAID
laure.assaïd@developpement-durable.gouv.fr

Tél: 03.20.13.48.48 (standard) Fax: 03.20.13.48.78



PRÉFET DU NORD



Direction départementale
des territoires et de la mer
Service Urbanisme et Connaissance
des Territoires

Atelier de Stratégies Territoriales

Affaire suivie par : Bertrand Surcin
bertrand.surcin@nord.gouv.fr
Tél : 03.28.03.86.13.
Courriel : ddtm-cdpenaf-secretariat@nord.gouv.fr

Lille, le 23 MARS 2017

Le Président de la commission départementale de
préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers

à

Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France
Service Risques Accidentels et Technologiques
Unité Équipements à Risques et Réseaux
44 rue de Tournai
CS 40239
59019 LILLE CEDEX

Affaire suivie par Laure ASSAID

Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
Avis sur le projet de canalisation DN200 présenté par GRTGAZ
Communes de BROUCKERQUE ET SPYCKER

Vu la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ;
Vu la Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt ;
Vu le décret n° 2015-644 du 9 juin 2015 relatif aux commissions départementales et interdépartementales de la
préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers en métropoles ;
Vu l'arrêté préfectoral du 7 août 2015 portant création de la commission départementale de préservation des espaces
naturels, agricoles et forestiers du Nord ;
Vu l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016 portant délégation de signature à M Philippe LALART, Directeur départemental
des territoires et de la Mer du Nord ;
Vu l'article R555-14 du code de l'environnement ;
Vu la demande de la DREAL reçue au secrétariat de la commission le 6 février 2017 ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Brouckerque en date du 09/07/2012 et le Plan d'Occupation des
Sols de la commune de Spycker en date du 26/09/1995 ;
Considérant la consommation des terres liée à l'extension du poste de Brouckerque sur une surface de 1 ha ;
Les membres de la CDPENAF réunis à la Direction départementale des territoires et de la mer du Nord, à Lille, 62
boulevard de Belfort, sous la présidence de M Pierrick HUET, Directeur départemental adjoint des territoires et de la
mer du Nord représentant le Préfet du Nord, empêché, émettent :

www.nord.gouv.fr

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 8h-12h30 - 13h30-17h
Tél : 03 28 03 83 00 - Fax : 03 28 03 83 10
62 Boulevard de Belfort - CS 90007 - 59042 Lille Cedex

Sur le projet dans sa globalité :
Un avis favorable à l'unanimité.
Le président ne prend pas part au vote.

Le Président de la commission départementale de préservation
des espaces naturels, agricoles et forestiers

Pierrick HUET

Copie : DT Flandres

3. Avis et observations des services

3.1. Observations de la 2^{ème} section des Waeteringues du Nord

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Michel BARKEY
Président

2^{ème} SECTION
des
WAETERINGUES du NORD

DREAL Nord - Pas-de-Calais

Arrivé le 17 MARS 2017

Service RISQUES

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement Hauts de France
Services Risques
A l'attention de Laure ASSAID
44, Rue de Tournai
CS 40259
59019 LILLE Cedex

Bourbourg, le 14 Mars 2017

Objet : Demande d'autorisation préfectorale de transport de gaz naturel
Foi réf : Dossier AP-AS2-0144
Nos réf : MM/VM/CC/0314

Madame,

La 2^{ème} section de Waeteringues du Nord est directement concernée par le projet de construction d'un ouvrage de transport de gaz par canalisation entre Brouckerque et Spycker.

Le franchissement de deux watergangs est prévu. (Le Sparrewaeredyck et le Duckedyck).

Au IV^e de la partie 4 du dossier de demande d'autorisation, il est précisé que les franchissements seront opérés par forage. Cette méthode n'impactera pas notre réseau.

Au point 7 de la partie 6 (étude d'impact), il est précisé que des bacs décanteurs seront installés afin d'éviter les rejets de matières en suspension dans le réseau waeteringues. Ces dispositifs pourraient être équipés d'un dispositif de filtration complémentaire.

Le rapport indique également que des analyses de salinités seront réalisées avant rejets des eaux en milieu naturel.

Les travaux projetés impacteront peu notre réseau, par conséquent la deuxième section des waeteringues du nord émet un avis favorable au projet.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président



M, Place du Marché aux chevaux - 59008 BOURBOURG
Tél : 03 28 64 18 26 - Fax : 03 28 27 93 68
E-Mail : waeteringues.nord@orange.fr

Réponse de GRTgaz :

GRTgaz a pris note de l'ensemble des observations émises par la 2^{ème} Section des Waeteringues du Nord.

Une convention est en cours de signature entre GRTgaz et la 2^{ème} section des Waeteringues du Nord. Elle a pour objet de définir les conditions techniques, administratives et financières, auxquelles est subordonnée l'autorisation d'occupation temporaire du domaine des Waeteringues, relative à la pose de la canalisation de transport de gaz et ses installations annexes sur les communes de Brouckerque et de Spycker. Elle définit également les principes d'exploitation, d'entretien et de modification des installations.

Les éléments techniques indiqués dans le courrier de la 2^{ème} section des Waeteringues du Nord issus du dossier de demande d'autorisation et de l'étude d'impact (équipements de filtration et mesures de salinité) seront repris dans le cahier des charges associé à la commande qui sera passée par GRTgaz à l'entreprise chargée de la réalisation des travaux de pose de l'ouvrage.

3.2. Observations de la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais



Service Aménagement Territorial

Réf. : JBB/CD/MC/17.105

Affaire suivie par Christophe
DOUILLIEZ

Siège social

140 boulevard de la Liberté
CS 71177
59013 Lille cedex
Tél. : 03 20 88 67 00

Email : ch.agri-region@agriculture-npdc.fr

Antenne Arras

56 avenue Roger Salengro
BP 05039
Δ2051 Saint Laurent Blangy cedex
Tél. : 03 21 60 57 57

Email : ch.agri-arras@agriculture-npdc.fr

Antenne Lille

140 boulevard de la Liberté
CS 71177
59013 Lille cedex
Tél. : 03 20 88 67 00

Email : ch.agri-lille@agriculture-npdc.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Établissement public

loi du 31/01/1924

Siret 130 013 543 00017

APE 9411Z

www.agriculture-npdc.fr



Monsieur le Directeur

DREAL Services Risques

44, Rue de Tournai CS 40259

59019 LILLE CEDEX

A l'attention de Madame Laure ASSAID

Lille, le 4 avril 2017

Objet : Projet de canalisation de gaz Brouckerque-Spycker. Dossier AP-AS2-0144.

Monsieur le Directeur,

Consultés sur le dossier visé en objet, nous formulons les observations suivantes.

Quant à l'étude d'impact (pièce 6), le tableau (p 26/281) « Principaux Impacts et Mesures » annonce comme réponse à l'impact « perte de cultures et perturbation des exploitations agricoles », des « indemnités ». La mesure annoncée est réductrice

Les indemnités financières sont un aspect de la question.

Ce à quoi la profession agricole est attachée, c'est avant tout une bonne maîtrise du chantier avec des dégâts minimaux pour les sols, une protection et une remise en état maximales de ceux-ci.

C'est le sens et l'objet tant du protocole national que des conventions locales passés entre la profession agricole et GRTGaz. Les récents retours d'expérience de chantiers tels HdF II nous renforcent dans cette exigence fondamentale.

Les impacts permanents visés p. 30/281 (également ERC agricole, p. 146, impact résiduel quasi nul), sont présentés comme réduits, voire nuls dans de nombreux cas. Cette vision optimiste est malheureusement démentie par les retours d'expérience et la nécessité qui s'ensuit de réaliser un suivi agronomique après les chantiers, pour évaluer les préjudices résiduels aux récoltes, encore constatés plusieurs années après (ex rex HdF 1).

Il en va de même s'agissant des problèmes hydrauliques subsistant dans les secteurs drainés de Flandre. Nous privilégions une approche réaliste s'agissant des « traces » laissées par les ouvrages gaziers, même si ces problèmes constatés restent ciblés sur une partie du linéaire de ceux-ci.

Nous souhaitons que le présent projet se déroule dans le respect des préconisations et recommandations du protocole national et de la convention locale restant à conclure, avec un accompagnement et un suivi de terrain précis et pointilleux, associant pleinement nos collaborateurs pédologues et responsables professionnels référents locaux.

Nous voulons assurer nos interlocuteurs de GRTgaz de notre vigilance sur le bon déroulement du futur chantier et nous les engageons à concrétiser l'avenant local dans les meilleurs délais.

Le linéaire de la canalisation (2,1 km), son diamètre (200 mm), permettent d'espérer un chantier bien maîtrisé, sous réserve de l'aléa climatique et de la bonne reprise du drainage.

A ces conditions, nous émettons un avis favorable au présent projet et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Un avis favorable

Le Président,

Jean-Bernard BAYARD



Réponse de GRTgaz

GRTgaz a pris note de l'ensemble de l'ensemble des observations émises par la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais.

GRTgaz sera particulièrement vigilant dans les travaux de pose de son ouvrage afin de réduire au maximum l'impact sur les terrains agricoles tant pendant qu'après leur réalisation.

Les dispositions prévues dans le protocole national signé entre la profession agricole et GRTgaz en octobre 2015 seront appliquées. Afin de prendre en compte les spécificités locales liées aux terrains traversés, une convention locale est en cours de préparation entre GRTgaz et les représentants locaux de la chambre d'agriculture. Il y est notamment prévu un accompagnement et un suivi agronomique précis des terrains représentatifs, impactés par les travaux de pose des ouvrages GRTgaz. Ce suivi sera réalisé par la chambre d'agriculture.

Les terrains traversés étant situés en zones drainées, une convention a été signée le 30/05/17 par GRTgaz avec les Associations Syndicales Autorisées de Drainage (ASAD) de Spycker et de Bourbourg pour la réalisation des études et des travaux de reprises des drainages existants.